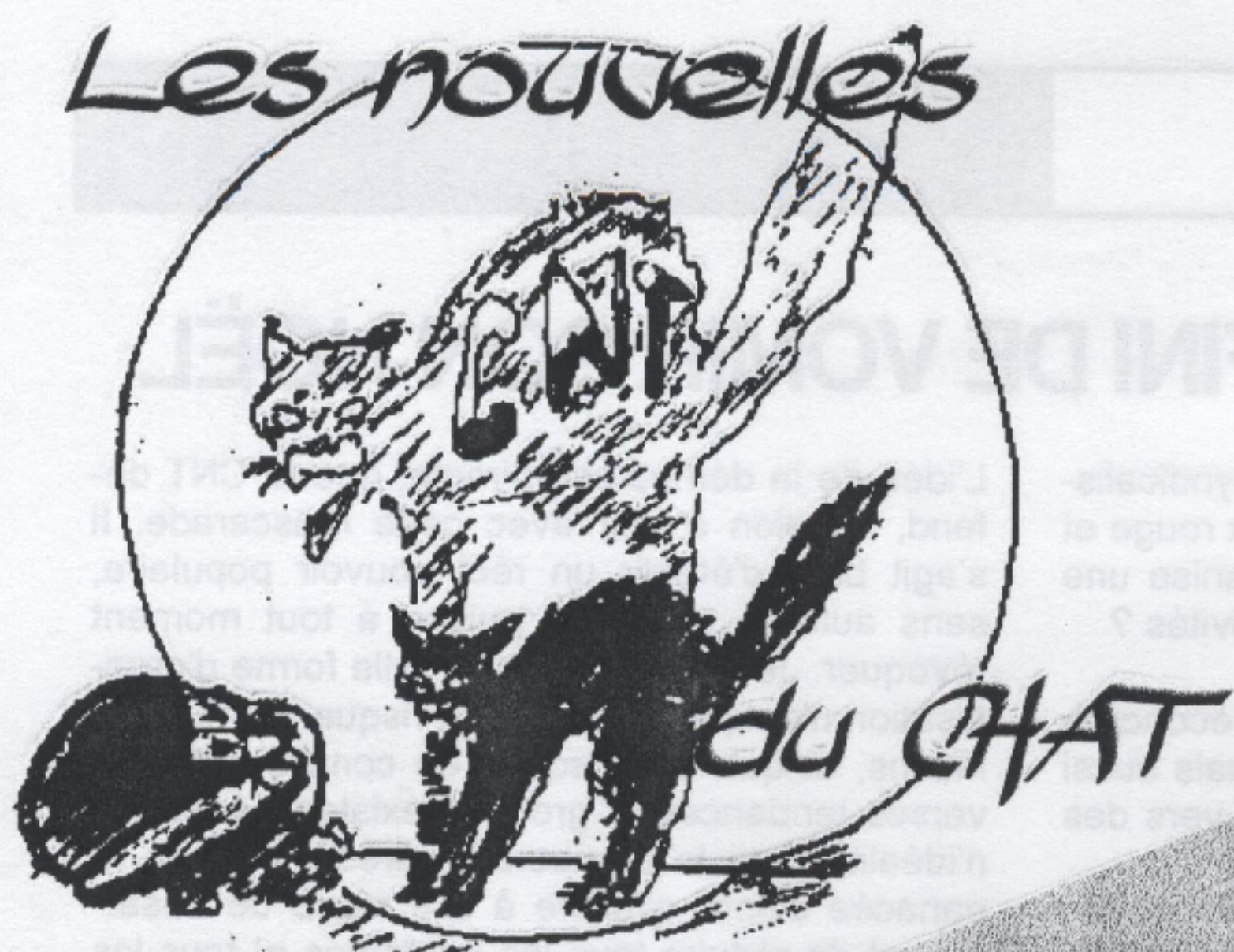




Les nouvelles du CHAT

CNT-NANCY No 8 Janvier 99

Journal anarcho-syndicaliste
et/ou syndicaliste révolutionnaire
BP 48 - 54002 NANCY CEDEX

Confédération Nationale du Travail
Association Internationale des Travailleurs

ÉDITORIAL

Commencer l'année comme nous l'avions terminée : aux côtés des chômeurs et des précaires (cf. *Depuis un an, ...rien n'a changé, ...donc on recommence !*), aux côtés de ceux qui luttent pour améliorer leurs conditions de travail (CGFTE), pour améliorer la vie, aux côtés de ceux qui ne désespèrent pas de voir un jour le virus frontiste éradiqué (cf. *Luttes antifascistes et La CNT n'a pas fini de vomir son Noël*).

Noyer la RTT (Réduction du Temps de Travail) sous des tonnes d'accords gagnant-perdant (cf. *Les 35 heures : la CNT préconise un accord Gagnant-Perdant !* et *Entre trois mots choisissons le pire*). La loi d'orientation et d'incitation relative à la réduction du temps de travail telle qu'elle a été votée le 13 juin 1998 implique automatiquement une réorganisation de la durée du travail qui se traduit par l'annualisation du temps de travail. En bref, la loi sur les 35 heures revient à travailler plus dans un temps de travail plus court, à remettre en cause toutes les avancées sociales acquises au cours de luttes menées depuis le XIX^{ème} siècle. Ce retour à l'ordre contient l'espoir de voir les idées de la CNT se développer chez les salariés qui refuseront les accords signés entre le patronat et les syndicats dits représentatifs voire réformistes.

Terminer l'année ne saurait commencer sans une petite pincée d'autosatisfaction. En effet, après l'article *Appel à souscription, le jazz travaille au noir et ça s'paye* paru dans *Les Nouvelles du Chat* de novembre 98, nous avons le plaisir de vous annoncer que les stagiaires et intermittents du spectacle qui n'avaient pas encore été payés l'ont été ces derniers jours. Comme quoi, la dénonciation calomnieuse ça sert parfois à quelque chose. Souhaitons qu'il en soit de même pour Chevénement. A l'initiative des Collectifs Anti-Expulsions de Nantes et de Paris, une journée européenne d'action pour protester contre les centres de rétention est d'ailleurs prévue pour le samedi 23 janvier 1999. Les rendez-vous prévus dans les différentes villes seront communiqués ultérieurement. Tenez-vous au courant.

LUTTES ANTIFASCISTES

A SAINT-MAX

Dans un numéro précédent des nouvelles du chat, la CNT faisait référence au concert de Rock Identitaire Français (néonazi) qui a eu lieu au château de Clévan (à Custines), château appartenant à la famille de Metz-Noblat. Rappelons que ce rassemblement a donné lieu, à Nancy, place Carnot, à un spectacle des plus désolants : défilé dans des voitures de gentils garçons virils au crâne tondu (probablement pour lutter plus efficacement contre la prolifération des poux) et au bras tendu vers un avenir des plus radieux, allant fermement écouter de la muZIG ! Le lendemain, un article de l'Est Républicain citait ouvertement la librairie lorraine (appartenant à un certain monsieur Cuny) comme seul et unique point de vente pour le concert.

Le dernier week-end de novembre a eu lieu une exposition du livre lorrain, à Saint Max avec la participation de la librairie lorraine. La CNT ne pouvait pas rester sans rien faire.

A 15 h 00, le samedi, la CNT (une trentaine de personnes) se rassemble dans le bar qui fait face à l'exposition, sous le contrôle paternel de gentils officiers de police en civil (bonnet noir et bomber) donc méconnaissables.

Vers 16 h 00 arrivent en grand renfort sept membres du collectif antifasciste visiblement prêts à en découdre avec... ? on ne sait qui puisqu'ils font immédiatement savoir à la CNT leur profond désaccord quant à l'action envisagée par celle-ci : entrer dans l'exposition.

C'est pourtant ce que fait la CNT, n'écoutant que son courage : elle pénètre à l'intérieur de l'exposition, laissant sur le trottoir les membres du collectif.

Une fois à l'intérieur, nous étions visiblement attendus puisque nous sommes accueillis par une dame qui nous intime de sortir car nous sommes dans un lieu public. Nous lui rétorquons qu'effectivement, c'est un lieu public et que c'est pour ça que nous sommes là. Cette dame est accompagnée d'un homme brandissant d'une main une carte d'huissier de justice et de l'autre, un petit Dictaphone. L'intimidation commence : " Attention, j'enregistre tout ce que vous dites ".

Naïvement, la CNT ne peut que s'étonner de l'utilisation de telles pratiques, qui n'ont a priori aucune valeur légale, de la part d'un huissier de justice. Ah ! La justice ne serait-elle plus ce qu'elle était ? Ou bien la justice n'a-t-elle jamais été ce qu'elle devrait être ?

Cependant, la CNT ne se laisse pas intimider et expose verbalement les faits, indiquant, sous l'enregistrement bienveillant du dictaphone de monsieur l'huissier, qu'elle trouve inadmissible d'accueillir dans une exposition censément culturelle, une personne participant visiblement à l'organisation de concerts néo nazis. C'est alors qu'un libraire ou écrivain (ou les deux) brandit un livre sur l'histoire (vraie paraît-il) de Saint Nicolas : " Et Saint Nicolas ! C'était pas un fasciste Saint Nicolas ! C'était un modèle ! "

Sur ce point, la CNT tient à émettre quelques réserves, voire même quelques doutes quant au modèle qu'était Saint Nicolas. N'était-il pas lui-même le représentant direct d'une organisation hiérarchique à visée dominatrice, qui a longtemps exploité les masses laborieuses, qui a brûlé vives quelques milliers de personnes, qui a longtemps affirmé que la Terre était plate alors que tout le monde sait qu'elle a une forme conique, qui a soutenu en partie le régime nazi et qui a aidé quelques uns d'entre eux à se cacher voire à s'évader vers l'Amérique latine ? Méfions nous des modèles. Hitler était lui-même un

modèle d'horreur et de connerie.

Sur ce, quelques individus incontrôlés lancent quelques boules puantes, faisant sentir à l'assemblée l'odeur nauséabonde du fascisme. Cette odeur étant bien évidemment insupportable, la CNT sort de l'exposition et se retrouve dans la cour et sur le trottoir où elle distribue des tracts aux visiteurs ainsi qu'aux passants.

Le dénommé Cuny, propriétaire de la librairie lorraine, pour se défendre, aurait fait le parallèle avec le groupe de Rap NTM, qui crie : " Nique la police ". Mais il se trompe. NTM n'attaque pas l'individu dans son intégrité. En criant " Nique la police ", il s'attaque à une fonction de répression aux ordres de l'État, cette même fonction qui protège le fasciste lorsqu'il vient place de la liberté à Laxou, celle là même qui expulse les chômeurs et déporte les sans papiers.

La CNT ayant distribué tous ses tracts et le temps étant frisant, se propose de quitter les lieux. C'est alors qu'intervient un commissaire de police, vous savez, cette fonction qui... enfin bref, le commissaire nous demande d'évacuer la cour et nous autorise à rester sur le trottoir. Comme la CNT avait décidé de partir, elle n'accepte pas la proposition du commissaire et s'en va.

P.S. (post-scriptum et non parti socialiste) :

Dans la nuit du samedi 12 décembre au dimanche 13 décembre, à trois heures, sept skin heads ont agressé une personne dans la rue. Cette personne avait à leurs yeux commis le crime d'être noir. Ces charmants garçons étaient peut-être allés, quelques semaines plus tôt se ressourcer l'identité nazionale en allant à un certain concert de Rock Identitaire Français.

A METZ

C'est dans un climat de scission imminente que se tenait à Metz, vendredi 11 décembre, un meeting du Front National, avec la présence de Jean-Marie Le Pen.

Le collectif antifasciste avait appelé, comme à son habitude, à une manifestation au centre ville, alors que le meeting avait lieu à l'extérieur de Metz, au parc des expositions.

Présumant du faible nombre de personnes prêtes à monter sur le lieu du meeting, et ne connaissant pas bien le terrain, la CNT Nancy s'apprêtait à faire la manifestation traîne savate mais une fois sur place, elle découvre une centaine de personnes prêtes à participer. Dans le feu de l'action, il faut prendre une décision rapidement, la CNT décide de monter au parc des expositions.

C'est donc une centaine de personnes dont une dizaine de la CNT Nancy ainsi que des militants de la CNT Metz qui se dirige vers l'arrêt de bus le plus proche. Un bus arrive mais ne veut pas nous laisser monter. Il avance. Une personne se couche devant le bus qui s'arrête. Le chauffeur (une femme en l'occurrence) ouvre les portes et nous nous infiltrons. Après quelques

pourparlers, le bus redémarre et nous emmène sur les lieux du meeting.

Une fois sur place, le cortège ne peut approcher qu'à une centaine de mètres du parc des expositions. En effet, nous sommes rapidement bloqués par un cordon de policiers. Plus loin, les forces de l'ordre sont en nombre considérable. Un commissaire vient nous

parler et nous menace de faire intervenir CRS et gendarmes mobiles si l'on fait un pas de plus. Habilement, on ne fait pas un pas de plus. Le statu quo s'installe. Des voitures allant au meeting essaient de passer mais sont forcées de rebrousser chemin.

A ce moment de la soirée, le groupe de manifestants se scinde en deux. Une première moitié reste sur place, l'autre moitié fait le tour afin d'essayer d'attendre l'autre accès du parc des expositions. Mais il est lui aussi bloqué par un cordon de police. Il ne peut

alors que constater, impuissant, les rares bus qui se rendent au meeting. Au loin, des policiers font les cent pas, des fusils à grenades lacrymogènes dans le dos. La situation reste stable pendant une bonne demi heure puis le groupe va retrouver l'autre moitié du cortège restée au premier emplacement.

Les bus affrétés par le collectif antifasciste de Nancy devant repartir à 21 h 30 de Metz, le cortège repart réquisitionner un autre bus pour rentrer au centre ville. Mais, presque arrivé, il tombe nez à nez avec un groupe de manifestants bloquant la rue. Nous constatons qu'il s'agit des chômeurs qui occupaient jusque là un immeuble du centre ville et qui viennent d'être expulsés par les forces de l'ordre. Les affaires des chômeurs sont sur le trottoir, une jeune fille insulte copieusement les policiers devant la porte d'entrée. Tout le monde descend du bus et affirme sa solidarité avec les chômeurs.

Après un quart d'heure, la manifestation se disperse tandis que les chômeurs se regroupent dans un local syndical.



Dans ce numéro

Éditorial

Luttes antifascistes

Réflexions

Sur les 35 heures

Chômage et précarité

Divers

Manipulation en démocratie ou la liberté de se soumettre

A quoi vous renvoie le terme de liberté ? La grande majorité des français aujourd'hui se considère libre. Sur quoi ce sentiment est-il fondé ? Nous pouvons légitimement nous demander si tout le monde partage la même définition de ce mot.

- La liberté peut être l'antithèse de l'esclavage : une personne libre serait donc une personne non captive ;
- La liberté peut aussi être l'état de ceux qui ne subissent pas de contrainte ;
- Sous la pression étatique, elle devient la permission d'agir dans la limite des règles prédéfinies (par qui ?).

On peut alors différencier la liberté civile (le droit de faire ce qui n'est pas défendu par la loi) et la liberté politique considérée comme étant le droit pour les citoyens de se donner des lois directement ou par le choix de représentants. La liberté à laquelle on nous laisse accéder n'est-elle pas une forme artificielle volontairement réduite par une minorité dirigeante dictant les règles morales ?

Une équipe de psychologues sociaux se sont intéressés à cette vaste question et ont basé leurs expériences sur la définition suivante : **état de la personne qui agit comme elle le veut et non comme le veut quelqu'un d'autre.** Nous nous proposons de vous présenter les résultats de ces travaux et d'envisager leurs conséquences sur notre système social.

Ces chercheurs ont mis en évidence deux processus permettant d'obtenir des comportements ou l'émergence d'idées souhaitées (par l'expérimentateur, en l'occurrence).

Le premier processus est celui de l'**engagement** : il est plus facile d'obtenir qu'un individu accomplisse une action engagée si l'on arrive à pousser d'abord cette personne à accomplir un acte plus bénin (il est par exemple facile de convaincre quelqu'un de venir à une manifestation contre les chasseurs si on lui fait signer quelques jours avant une pétition pour la protection des oiseaux migrateurs, ce qui constitue le premier acte engageant).

Le second processus est celui de la **soumission passive** utilisée par l'idéologie libérale : on peut obtenir l'accomplissement d'un acte par un individu soit en le contraignant, soit en lui donnant l'illusion d'être libre. Prenons un exemple concret : des gens acceptent de participer à une expérience dans un labo de psychologie. L'expérimentateur constitue deux groupes : un groupe est constitué de personnes à qui il ordonne de recopier l'annuaire durant vingt minutes ; le second groupe est constitué de personnes à qui on propose de le faire ou pas. Les deux groupes recopient l'annuaire de la même manière, mais ce qu'il est plus intéressant de noter, c'est que les personnes n'ayant fait qu'obéir à une consigne considèrent cet acte comme stupide, alors que les individus ayant accepté de leur plein gré affirment trouver un intérêt indéniable à cette activité : c'est le processus de rationalisation (au sens psychologique du terme : trouver une justification/intérêt à une action qu'on a effectuée).

Le sentiment de liberté ne favorise donc ni la rébellion, ni la désobéissance, puisqu'ils ne vous conduisent pas à refuser les actes que le sujet de pouvoir attendent de vous (recopier un annuaire, dire bonjour à la dame, etc.).

Quelles sont les implications des concepts dégagés par ces expériences dans la vie de tous les jours et sur nos interactions sociales ?

La question est vaste et nous avons donc choisi de nous limiter à quelques éléments de réflexion.

Interrogeons-nous d'abord sur la notion de maturité. A partir de quand peut-on affirmer qu'un individu est mature ?

- La société semble considérer que la révolte et l'appétit de changements sont des épidémies ne touchant que la jeunesse, donc que la maturité n'est atteinte qu'à partir du moment où l'individu accepte de se soumettre aux règles existantes.
- Mais ne pourrait-on pas considérer au contraire qu'une personne mature doit être capable d'analyser et de critiquer de manière constructive son environnement et lui-même. La soumission serait-elle alors plus une preuve de maturité que l'obéissance irréfléchi. De ce point de vue, pour être un individu responsable, il faut rester immature aux yeux de la société.

Le système éducatif tel qu'il est conçu donne aux jeunes l'illusion qu'en acceptant telle quelle la connaissance qui leur est transmise, ils deviendront des adultes libres, responsables et sociables donc de bons citoyens. Or, l'éducation ne poussant pas à une analyse critique des contenus des enseignements, elle reste inadaptée pour former des individus capables de s'interroger sur leurs réels besoins et de remettre en cause la société existante pour tenter d'en construire une à leur image. La manipulation des masses est d'autant plus aisée si les gens se sentent libres. On peut ainsi les convaincre d'à peu près n'importe quoi, y compris que le vote est l'unique moyen raisonnable pour les gens matures de faire évoluer le système comme l'individu le souhaite : c'est une des bases de la démocratie.

Changer le fondement du système éducatif serait donc nécessaire à une redéfinition du libre arbitre. Des êtres humains responsabilisés dès leur plus jeune âge seraient-ils moins enclins à tomber dans le piège de la soumission passive ?

A suivre...

LA CNT N'A PAS FINI DE VOMIR SON NOËL

Qu'est ce qui peut bien pousser quelques syndicalistes résolus à foncer têtes baissées, drapeaux rouge et noir déployés, dès que le front national organise une réunion, un concert ou d'autres joyeuses festivités ?

Le FN dénonce l'échec évident de la classe économique-politico-médiatique qui mène la France, mais aussi tout les pays occidentaux et donc le monde, vers des lendemains apocalyptiques.

La faillite totale du système capitaliste néo-libéral est une évidence : chômage, précarité, misère, pollutions diverses, vaches folles, pillage inconsidéré des ressources naturelles, pillage des pays en voie de développement, etc. Depuis des décennies on nous rebat les oreilles que la crise actuelle peut être maîtrisée avec quelques mesures judicieuses d'aide à l'emploi et quelques lois de protection de l'environnement, et depuis des décennies, rien ne se résout, et la situation générale se délabre sur tout les fronts et à tout les niveaux. On nous explique par exemple, qu'en aidant le patronat à baisser ses coûts salariaux et en acceptant plus de flexibilité, celui ci pourra "résister aux concurrents étrangers" et embaucher plus de salariés. Cette géniale politique a eu les résultats qu'on sait. La flexibilité réclamée par le patronat et le baron Seillère correspond à une précarisation de tout les salariés et n'empêchera pas le chômage et la précarité de progresser, et le patronat et leurs séides de s'enrichir. Les travailleurs de tous les pays payent, seuls, le prix de l'inconséquence, de l'incompétence et du mépris de nos dirigeants.

Le FN l'a bien compris et, en dénonçant ce qu'il appelle le "fiscalisme", la corruption des hommes politiques, la "technocratie bruxelloise" et "Maastricht", il tape là où ça fait mal.

La pseudo analyse frontiste considère que la "perte des valeurs nationales" est due à l'immigration considérée par Jean-Yves Le Gallou comme une "machine à tuer les peuples et à une classe politique qui s'est vendue aux tenants de la mondialisation".

Le replis identitaire et xénophobe que prône l'extrême droite repose sur le mythe d'un peuple français pur et homogène. C'est à la fois illusoire et suicidaire. Illusoire parce que aucun peuple, aucune langue et aucune culture n'ont jamais été purs, suicidaire parce que le progrès ne peut se construire que dans l'échange d'informations, de techniques, et de savoirs faire, etc.

Un pays qui vivrait totalement replié sur lui même ne pourrait que se scléroser économiquement, culturellement (et génétiquement ?). Le système autarcique de l'Albanie d'avant la chute du mur de Berlin en a fait le pays le plus pauvre d'Europe. Tout système replié sur lui même se condamne à mort. Le Pen, si expert en culture latine, devrait savoir que l'Empire romain a signé son arrêt de mort le jour où il n'a plus été capable d'assimiler les étrangers (si joliment appelés Barbares). La pression aux frontières augmenta jusqu'à ce que l'Empire n'ait plus la force de les contenir, et finalement s'écroula sur lui-même, les mêmes causes produisant les mêmes effets. Les tenants de l'Europe de Schengen, ceux là même qui ont créé à coup de "fois Pasqua" des Sans Papiers par dizaine de mille et qui bouclent les frontières, ne sont pas des criminels seulement envers ceux qu'ils expulsent. Ils créent les conditions de graves tensions avec nos voisins et prennent ainsi le risque de provoquer un jour un affrontement Nord/Sud.

Le FN se propose, dans son programme, d'instaurer en France une "démocratie directe" ou "référendaire". Il défend l'idée de gouverner le pays en recourant le plus possible au referendum. Bien sûr, pour un frontiste qui se respecte, il n'est nullement question d'instaurer un réel pouvoir populaire. Le culte du chef lui tient trop à cœur. Il s'agit simplement de faire appel au peuple quand l'opinion lui sera favorable, après un matraquage médiatique adéquat si nécessaire. Ce type de gouvernement tient à la fois du populisme bon teint et de l'utilisation massive et/ou insidieuse propre au régime Nazi.

L'idée de la démocratie directe, que la CNT défend, n'a rien à voir avec cette mascarade. Il s'agit bien d'établir un réel pouvoir populaire, sans autorité qu'on ne puisse à tout moment révoquer. Je sais bien qu'une telle forme d'organisation n'est pas exempte de risque de manipulations, et que des risques de conflits entre diverses tendances et groupes existent. Aussi, je n'idéalise pas la démocratie directe comme la panacée ultime capable à elle seule de désarmer et de réduire tous les égoïsmes et tous les malheurs du monde. J'ai par contre la naïveté de croire que, si ce n'est pas une condition suffisante, c'est une condition nécessaire à l'éradication de l'exploitation de l'homme par l'homme, puisque une partie de cette exploitation repose, au moins en occident, sur la démocratie représentative, la corruption qu'elle génère et la compromission qu'elle entretient avec le patronat.

Mais le pire, c'est que le FN ne croit même pas à ce qu'il dit. Chrétienté Solidarité, (une des familles politiques du FN) défend ses idées réactionnaires et antédiluviennes d'un "occident chrétien" tendance royaliste alors que le front a été financé en partie par la secte Moon.

Il dénonce les excès d'une logique économique auquel il participe. C'est ainsi que des cadres frontistes parcourent l'Europe, et notamment à l'est, afin de tisser des liens fructueux avec des dirigeants de ces pays et de grandes entreprises, dans le but de réaliser quelques substantiels profits, pétroliers par exemple.

Le FN trompe son monde et berne son électorat.

Le Front National a su montrer les travers du néo-capitalisme, mais les remèdes qu'il propose sont pires que le mal qu'il dénonce parce qu'ils n'en sont que le prolongement.

Nous n'en sommes plus à la lepenisation des idées, mais bien au début de l'application de la politique de l'immigration du FN, par le gouvernement socialiste qui expulse sans vergogne les Sans Papiers.

Le visage que veut montrer le FN n'est que de la poudre au yeux. Son vrai visage est celui d'un parti rétrograde prônant un retour à l'ordre moral, encore plus corrompu que les autres vieux partis usés de la Vème République, et pratiquant déjà dans les faits, une politique ultra-libérale.

La récente scission entre Maigretistes et Lepenistes (querelle personnelle) ne sonne pas le glas de l'extrême droite française. C'est une crise de croissance. La vieille garde a du mal à laisser la place aux jeunes. Si leurs idées diffèrent parfois, elles reposent toutes pourtant sur un vieux fond de racisme et une soif sans borne de pouvoir absolu.

Aussi, considérant que la peste brune de la Trinité-sur-Mer ne vaut pas mieux que le choléra de Vitrolles, nous les combattons de la même façon, eux, leurs alliés, et leurs idées.

Notes

Jean-Yves Le Gallou et le club de l'Horloge, *La préférence nationale réponse à l'immigration*.

Pierre-André Targuieff et Michèle Tribat, *Face au Front National Arguments pour une contre offensive*, La Découverte, p.131

Pierre-André Targuieff, *L'appel populiste à la démocratie directe, une corruption idéologique de l'idée démocratique*, Pouvoirs locaux, N° 3, 4ème trimestre 1989, p. 107 à 115

De la démocratie directe, République, N° 8, hiver 89/90, p. 101 à 113 et N° 9, été 90, p. 121 et 130.

Le Monde Diplomatique, décembre 1998, *Les réseaux européens du Front National*.

Les 35 heures : La CNT préconise un accord Gagnant - Perdant !

Le 18 novembre dernier, les élèves ingénieurs de l'ENSGSI avaient organisé une conférence débat sur les 35 heures avec le sous-titre : contrainte ou opportunité de développement ? contrainte pour qui, opportunité de développement pour qui ? C'est pour le savoir que nous n'avons pas voulu rater cette soirée, d'autant plus que les affiches annonces étaient patronnées par le Grand Nancy, la MGEL, et on en passe et des meilleures. L'article qui suit est donc un compte-rendu, fidèle dans l'esprit, de la conférence. Nous y verrons tour à tour, le point de vue du gouvernement et la mise en place des 35 heures (ou de la réduction du temps de travail) dans deux cas pratiques très significatifs. Vous pardonnerez le langage style "management" utilisé par moments, mais il reflète parfaitement le ton employé lors de cette conférence. D'ailleurs, la traduction de ce langage n'a pas vraiment d'intérêt, vu les résultats pratiques qui en découlent; car la conclusion sera que les salariés, dans les deux cas présentés, se sont proprement fait "niqués", pardonnez là aussi le langage. Les orateurs invités à cette conférence débat étaient :

- un représentant de la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi (DRTE). Son rôle était de présenter la vision gouvernementale des 35 heures ;
- les dirigeants de 3 entreprises (patrons et cadres supérieurs) dont 2 venaient de passer aux 35 heures et une en phase d'étude de faisabilité ;
- un expert consultant qui a joué le rôle d'"analyste médiateur organisateur" du passage aux 35 heures dans l'une des deux entreprises ;
- un avocat conseil chargé d'examiner les questions juridiques concernant les accords proposés pour arriver aux 35 heures.

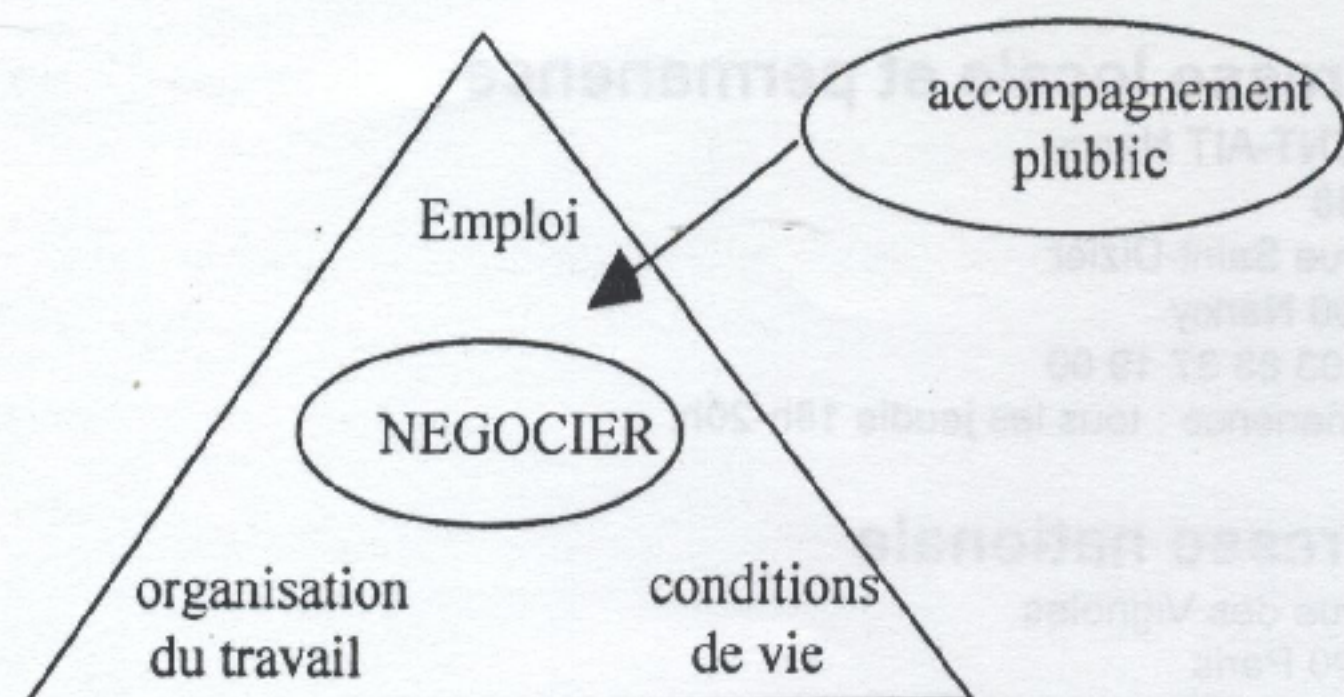
Bref, tous les acteurs des 35 heures étaient là, **sauf... les salariés et les syndicats** !! C'est le représentant gouvernemental qui fut chargé d'ouvrir le bal.

Le point de vue du gouvernement

La croissance ne suffit pas à réduire rapidement le chômage, c'est le constat du gouvernement. Sa politique donne la priorité à l'emploi avec un slogan :

"35 heures, du temps pour soi, une chance pour l'emploi". Le meilleur moyen pour y parvenir, ce n'est pas de pondre une loi imposant les 35 heures à tout le monde. Car ça serait ne pas tenir compte des contraintes économiques, des besoins de la clientèle, de la saisonnalité du marché et autres impératifs propres à chaque entreprise ou branche d'industrie. Non, la solution c'est : la négociation de la Réduction du Temps de Travail (RTT) au cas par cas. Cette négociation doit s'articuler autour de trois points d'ancrages que le schéma ci-dessous, minutieusement recopié par vos serveurs, dévoile :

Explications gouvernementales :



- **L'emploi, au sommet :** ça, on a compris, c'est la priorité. Toutefois on parlera d'accord défensif si la négociation de la RTT se n'accompagne pas d'une création d'emploi. Sinon ce sera un accord offensif ;
- **Les conditions de vie :** ça, c'est le temps pour soi bien sûr, mais aussi l'amélioration des conditions de travail : c'est à dire que les modalités de l'accord doivent répondre aux aspirations des salariés ;
- **L'organisation du travail :** ça, c'est parce que les modalités de l'accord doivent aussi satisfaire les besoins de l'entreprise. En effet, cet accord sur la RTT doit être un accord "gagnant-gagnant" comme on dit. Ainsi, si le salarié y gagne, l'entreprise elle aussi doit y gagner car une entreprise est souvent fragile. Or c'est une opportunité pour l'entreprise que de repenser l'organisation du temps de travail. De la sorte, elle pourra mieux répondre aux clients, mieux utiliser les équipements, espérer une meilleure productivité du travail, tirer parti des compétences nouvelles et repartir sur des bases neuves et solides ;
- **L'accompagnement public :** pour aider l'entreprise à réaliser son accord, l'état est là pour l'accompagner dans la négociation grâce à des incitations financières.

Voilà en quelques mots les idées nettes de l'état pour négocier les 35 heures. Vint ensuite le tour des deux entreprises qui sont passées depuis peu à la réduction du temps de travail.

La mise en place de la Réduction du Temps de Travail (RTT) dans la pratique : deux exemples nancéiens

- 1er exemple : la société FABEST ou le consultant : un rôle clé

La société FABEST est une PME installée à Ludres. Elle comprend moins de 500 salariés; son activité est le découpage, pliage, emboutissage de tôles à usage dans l'industrie et dans le bâtiment. Pour appliquer la RTT, l'entreprise FABEST a fait appel à un consultant. Le consultant est un expert. Moyennant quelques euros le consultant expert analyse le fonctionnement actuel de l'entreprise. Le consultant expert analyse mène la réflexion en optimisant plusieurs facteurs propres à l'entreprise de type économique, technique, organisationnel, clientèle, innovation, production, etc... Puis, il va rechercher l'amélioration de la performance globale dans le cadre de la RTT. Cela permettra d'arriver à une efficacité totale grâce à une approche spécifique de la performance qui soit conforme aux besoins et à la particularité de l'entreprise. Partout on doit performer l'efficacité pour satisfaire aux besoins dans un cadre global de l'organisation de l'entreprise soumise aux conditions de saisonnalité du marché des tôles en l'occurrence dans ce cas précis (ouf !). Mais le consultant pense aussi au facteur humain de l'entreprise. C'est vrai qu'il faut tenir compte aussi de l'amélioration des conditions de travail, ce qui permettra d'y gagner en efficacité. Et puis il faut renouer le dialogue social, donc il faut que les salariés, du plus humble au plus riche participent à la transformation de leur entreprise. Pour cela il faut organiser des rencontres entre salariés pour qu'ils soient informés. Et s'il y en a (ça arrive) qui proposent des idées, il faut les écouter. **Le consultant se pose donc naturellement en médiateur** entre l'entreprise et les salariés (et aussi les syndicats s'il y en a).

Pour bien montrer comment ça marche le consultant revient sur l'exemple de la société FABEST : pour pouvoir passer à 7 heures par jours, il a fallu proposer à certains personnels de ne plus leur payer les 20 minutes de pause comme avant. Ce à quoi le personnel a répondu que dans ce cas ils préféreraient ne plus avoir de pause du tout. Mais comme ces gens travaillent sur des machines dangereuses, et que la sécurité c'est important, les juristes ont dit que légalement il fallait une pause toutes les 6 heures au moins. Si bien que l'accord maintenant est bien d'imposer une pause non rémunérée ! On le voit, ces négociations, riches en contacts humains, finissent toujours par aboutir si tout le monde y met de la bonne volonté... surtout les salariés.

Enfin, la meilleure pour terminer : la solution qui s'est avérée adéquate pour l'entreprise FABEST a été de mettre en place des postes de travail de nuit. Ainsi, "l'ensemble des facteurs ont été optimisés, et l'ensemble du personnel de FABEST est vraiment très content aujourd'hui" selon les propres termes du consultant.

- **Deuxième exemple : Le rôle clé du travail de nuit pour améliorer la production**

Le second exemple qui nous sera présenté dans la soirée est celui du groupe allemand VDO qui comprend en tout 20000 salariés. Une filiale de cette entreprise est installée à Jarville et embauche près de 400 personnes dont les 2/3 sont des femmes. On y fabrique et monte des tableaux de bord pour voitures entre autres. En ce qui concerne la RTT, c'est le directeur de l'usine lui-même qui a pris les devants : il a réussi à convaincre la direction allemande du groupe d'essayer. La seule condition était que ce soit un accord gagnant-gagnant bien sûr.

La RTT dans une entreprise de cette taille demande la concertation de plusieurs partis : les actionnaires, la direction, les syndicats, les salariés et un cinquième dont on ne se rappelle plus très bien mais ce devait être l'état ou les juristes. L'idée clé de départ qui a été retenue pour la réflexion est celle du **client-roi**. Moyennant quoi, l'ensemble du personnel de Jarville a alors été sollicité pour trouver les idées d'une nouvelle organisation qui satisfasse tout le monde. Une autre idée clé qui a conditionné la réussite de ce vaste chantier a été la consultation systématique de tout le personnel en organisant des référendums pour chaque idée proposée. C'est ainsi que les négociations qui ont duré 3 mois, de mars à juillet, ont abouti.

Au final, la solution la meilleure pour l'entreprise VDO Jarville a été de mettre en place des postes de travail de nuit. Les horaires sont selon les postes : de 19 h à 02 h, ou alors de 21 h 30 à 05 h. On travaille 30 h par semaine sur ces postes de nuit, payées 39... en heures de jour. On croit rêver, mais les juristes ont dit que dans le cadre de la loi Aubry, c'était possible, car l'emploi est une priorité nationale. Autre solution adoptée dont l'orateur aimerait bien qu'elle se développe plus : c'est la polyvalence. En effet, certains postes ne nécessitent pas toujours la présence d'une personne. Ainsi pendant le temps où elle n'a rien à faire, cette personne pourrait aller occuper un autre poste où on a besoin d'elle. Ce serait pour elle une façon de se former à d'autres activités de l'entreprise et de s'épanouir dans son travail. Bien sûr, seuls les volontaires vont sur les postes de nuit et les postes polyvalents... évidemment, on en trouve des volontaires avec 8 millions de précaires !

Cet accord "exemplaire" concernait les personnels directement liés à la production, ceux qui sont sur les machines. En ce qui concerne la RTT chez les cadres, c'était plus simple : ils n'ont

qu'à se débrouiller pour faire le même travail qu'avant en un temps plus réduit ! Derniers petits points : les salaires sont gelés jusqu'en juin 99; c'est un délégué CFDT qui a signé cet accord. Tout cela a permis de créer 26 nouveaux emplois (de nuit !) : c'est donc un accord de type offensif. Du coup, le 30 novembre dernier, soit 12 jours après cette conférence, Mme le ministre Martine Aubry est venue visiter l'entreprise VDO Jarville afin de souligner l'exemplarité de cet accord qui garantit selon ses propres termes : "une meilleure compétitivité pour l'entreprise et une meilleure qualité de travail pour les salariés". Nous laissons les commentaires pour la fin.

Le rôle clé du juriste

Dernier intervenant, car dernier à intervenir dans la mise au point de l'accord : l'avocat-conseil. Il est là pour veiller à la loi comme on l'a bien vu dans les deux exemples précédents. En Lorraine, les PME et PMI réagissent vraiment à la RTT depuis septembre 98 : les cabinets conseils de toutes sortes sont presque saturés. On le voit, le rôle du juriste est un rôle clé, surtout pour dire aux dirigeants ce qu'on peut rogner sur le code du travail, en prétextant que la RTT est une priorité nationale.

Le débat (résumé des remarques les plus sympathiques)

Question : pourquoi n'avez-vous pas pensé à la semaine de 4 jours ?

Réponse patronale : mais enfin, on parle de cas réels ! on ne fait pas de la théorie complètement déconnectée des réalités économiques. Il y va de la compétitivité de "l'entreprise".

Question : Le travail de nuit est-il vraiment une avancée en ce qui concerne les condition de travail ?

Réponse patronale 1 : oui, euh... alors là vous chipotez. On sait bien que le travail de nuit, c'est bon pour 3 ou 4 ans. Après, les études médicales montrent qu'on est dégingué. Mais ce ne sont que les volontaires qui vont sur ces postes. Et puis on étudie aujourd'hui des horaires de nuit en adéquation avec les rythmes biologiques. Et puis ils travaillent 30 heures payées 39 (de jour).

Réponse patronale 2 : le travail de nuit, ça va bien 10 à 20 ans, après ça ne va plus. Mais je suis plutôt pour le travail de nuit à horaires fixes.

Autres informations prises au vol :

- en Hollande, on développe plutôt le travail à temps partiel imposé. Naturellement la paye diminue d'autant ;
- en Allemagne, on a vu récemment une entreprise qui était passée aux 35 heures revenir aux 40 heures sans ré-augmentation du salaire sur ordre des actionnaires américains.

Conclusion

Le sous titre de la conférence débat était vraiment bien trouvé : 35 heures

contrainte ? oui pour le salarié
opportunité de développement ? oui pour
l'entreprise capitaliste

Malgré les belles paroles du gouvernement et ses beaux dessins explicatifs, on se rend compte que dans la pratique, la réorganisation du travail dans l'entreprise est pensée dans les seuls termes capitalistes de compétitivité, efficacité, rentabilité. Et qu'au bout du compte, la RTT se traduit par la création (quand il y a création) d'emplois où les conditions de travail régressent. Dans les deux cas présentés par le gouvernement comme des exemples positifs de la RTT (Martine Aubry est venue sur place le confirmer), les salariés se sont vus imposer soit du travail de nuit, soit un travail de "polyvalence", soit une mesure du temps de travail effectif (en ne comptant plus le temps de pause dans le temps de travail).

- **travail de nuit** : nous sommes en l'an 2000, n'importe quel médecin sérieux vous dira que le travail de nuit est toujours destructurant psychologiquement, qu'il empêche tôt ou tard (en fonction de sa résistance) le travailleur d'avoir une vie saine en dehors de son travail. Quand au travail de nuit en adéquation avec les rythmes biologiques, laissez nous rire : le travailleur en vacances ou au repos vit-il la nuit ?
- **polyvalence et temps de travail effectif** : ces deux notions sont liées : le but est de considérer le travailleur comme un robot qui, dès qu'il a accompli une tâche, va en accomplir une autre afin de rentabiliser le temps de travail.

 n le voit, les nouveaux emplois qui sont mis en place dans le cadre de la RTT, sont dans la grande majorité des cas des emplois assortis de conditions de travail révoltantes dignes d'un retour au XIXème siècle où tout est axé sur la rentabilité. Si Mme Aubry pense sérieusement que l'accord mis en place à VDO Jarville est tout bénéfique pour les employés, alors nous sommes en droit de la traiter de sale crapule capitaliste de gôche et que les idées du gouvernement sur la RTT sont loin d'être nettes comme veut le faire croire le petit livret du ministère de l'emploi et de la solidarité.

Face à ce constat, et bien que connaissant la faiblesse du rapport de forces actuel, la CNT ne peut que préconiser aux travailleurs de tout faire pour que l'accord qu'ils signeront soit du type Gagnant - Perdant ! ... à bon entendre salut...

ENTRE TROIS MOTS CHOISSISSONS LE PIRE

Que ce soit chez les représentants du gouvernement, ou chez des syndicalistes "Notablement" JMJ, nous retrouvons la même formule à la mode : nous devons signer des accords "gagnant gagnant". Ces termes semblent plus rarement utilisés par les patrons. Sans doute, savent-ils qu'un excès de cynisme peut avoir des effets redoutables, et que se moquer ouvertement du monde, ne fait pas toujours augmenter les profits. L'examen d'un accord signé récemment, dans l'entreprise FABEST, en prévision de la loi sur les 35 heures, et la décision de la SOVAB (Fabrication de véhicules à Batilly), relatée par l'Est Républicain du 14/12/98, révèlent ce que sera la politique patronale : dans les deux cas, on crée des postes de nuit ; dans le premier cas, d'ailleurs, c'est une équipe de femmes qui travaille de nuit ; dans le deuxième, c'est une équipe d'intérimaires qui s'y collera. On y fait miroiter la possibilité d'embauches fixes... tout en affirmant peu après, que "l'entreprise gardera un volant d'intérimaires".

Ca, c'est gagnant gagnant ! Tout le monde sait que le travail de nuit, c'est vraiment le pied, physiquement, psychologiquement, et socialement. Remarquons d'ailleurs que les travailleurs concernés, des femmes et des intérimaires, sont déjà soumis, dans le cadre du travail, à une oppression spécifique.

Un autre terme en vogue, celui-là les patrons l'aiment beaucoup, est celui de **volontariat**. En effet, si les salariés sont volontaires, comment peut-on contester la politique sociale de l'entreprise ? J'ose à peine mentionner que le "volant" de chômeurs actuels limite singulièrement toute expression volontaire d'un salarié. Selon les propres termes de M. Bataille, directeur de la SOVAB, au patronyme guerrier à la mode Ernest-Antoine : "Tout le monde a intérêt à voir les choses à long terme. On peut très vite fabriquer à l'extérieur". Qu'en termes délicats, ces choses-là sont dites ! Si le chantage individuel ou collectif ne marche pas, le patronat peut utiliser les techniques de management que nous connaissons, hélas, bien (cf. "Berthold le manager", *Les Nouvelles du Chat*, septembre 98). Celles-ci visent à convaincre tout salarié que c'est son propre intérêt de se faire gruger.

De plus, dans le cadre de la loi sur les 35 heures, le gouvernement fait un cadeau royal aux entreprises : le recours à un appui conseil extérieur, consultant, médiateur, avocat-conseil, financé par l'état et géré par le préfet. Ce recours est censé aider à "développer l'emploi tout en préservant la compétitivité des entreprises" (Circulaire du 25/6/98). Nous voyons déjà le parti que les patrons peuvent tirer de cette disposition : pour soit disant créer ou conserver des emplois, l'entreprise se fait offrir une étude juridique de son organisation sociale, qui aura comme effet principal de reculer les limites du droit du travail, comme dans le cas du travail de nuit pour les femmes ! Les principaux bénéficiaires de ce genre de mesures, en dehors du patronat, sont... les cabinets d'avocat-conseil, qui disent être débordés depuis septembre. Que d'efforts et d'argent pour obtenir une soumission volontaire...

Le fin du fin c'est la notion de **polyvalence**. C'est sans doute l'attaque actuelle, la plus vicieuse contre les salariés. En prétendant étendre les compétences du salarié (avec quelle formation, quelle reconnaissance de qualification ?), le patronat exige de ce dernier, qu'il soit capable de s'adapter à des tâches diverses, donc à des horaires divers, pour le même salaire. C'est une attaque qualitative du rôle du salarié. Celui-ci devra s'investir dans son travail avec la même disponibilité et le même entrain que s'il travaillait pour son propre compte. C'est une escroquerie sociale, dans le sens où tout salarié est toujours en état de "subordination juridique" vis à vis de son employeur, selon le code du travail. Les cadres ont d'ailleurs été en première ligne sur ce sujet, et il est "amusant" de remarquer que dans un débat ayant lieu devant des élèves ingénieurs, à l'ENSGI, un patron n'a pas hésité à leur dire : "Les cadres devront porter un badge, et surtout ne pas compter sur une réduction réelle de leur durée de travail". En gros, continuez à travailler à la tâche (ou au dossier), mais maintenant, vous serez payés à l'heure de présence !

C'est à se demander si la CNT n'a pas infiltré le patronat dans le but de provoquer tous les salariés à une révolte, dans un premier temps, fort salubre...

Depuis un an, ...rien n'a changé, donc, on recommence !

Les ridicules et misérables subsides jetés à la tête des chômeurs par le gouvernement, dès la fin de l'année 1998, n'ont rien solutionnés et ne sont pas de nature à calmer pour longtemps une colère qui trouve sa source dans le mode de fonctionnement même du système néo libéral, barbare et ultra capitaliste actuel. Dès le mois de décembre, la CNT, mais aussi d'autres organisations, et des chômeurs d'origines diverses, songeaient à reprendre l'initiative.

C'est ainsi que le 16 décembre, le collectif contre le chômage et la précarité c'est reconstitué de fait en investissant l'ANPE JOFFRE, rue St Thiébaut à Nancy, sur la base des revendications de l'an dernier.

Le collectif, (les chômeurs indépendants, VIGIE, La Voie Des Travailleurs, Le collectif chômeurs CGT, le CAC 54 CNT, la Fédération Anarchiste, soit environ 25 personnes), a réaffirmé ses revendications (la mise en place d'une réelle politique de l'emploi, prime de 3000 F ou 13ème mois, RMI pour les 18/25 ans, des revendications de nature à instaurer un réel contrôle des ASSÉDIC et de l'ANPE par les chômeurs etc., etc.), et s'est installé dans une des salles de l'ANPE, afin d'y fonctionner de manière autonome et régulière.

Le directeur de l'ANPE, ...inquiet..., nous à ensuite rejoint, et, après une brève discussion parfois animée, nous a proposé d'intégrer le Comité de Liaison, prévu dans le dispositif de la loi Aubry.

Ce comité inclut toutes les organisations de chômeurs qui le souhaitent, sous la présidence du directeur de l'ANPE, se réunit une fois par trimestre, et n'a, évidemment, aucun pouvoir. Il n'a que le but, inavoué, d'endormir les organisations qui auraient quelques peu tendance à secouer un état de fait qui est bien pratique pour le patronat, et qui fabrique à tour de bras, des précaires, des chômeurs et toute sorte de défavorisés. D'autre part, il est totalement anti-démocratique, puisque jamais aucun chômeur n'a mandaté qui que se soit pour y siéger.

Le collectif a donc rejeté la proposition du directeur, et a décidé de tenir une réunion une fois par jour, à 11h, dans la salle occupée, à défaut de locaux mieux adaptés.

Le directeur, appuyé quelques jours plus tard par l'adjoint au directeur régional de l'ANPE n'a pas cessé de nous expliquer que nous ne pouvions pas rester, et a proposé de demander une salle à la mairie et à la préfecture. La mairie nous propose, éventuellement, de mettre une salle à notre disposition si nous nous constituons en association, et selon un calendrier qui reste à définir. La préfecture, quant à elle, n'a pas encore répondu.

Pour l'instant, la salle où nous nous réunissons a été fermée et c'est avec un enthousiasme toujours intacte que nous nous réunissons tous les jours à 11h, dans le hall central de l'ANPE.

Outre ces considérations logistiques, des actions plus concrètes ont été menées à bien.

La nuit de Noël, une trentaine de précaires ont réveillé sous le sapin de la place Stanislas, improvisant un barbecue et fraternisant avec une population bienveillante. A l'issue de la nuit, une équipe "de choc" s'est dirigé vers la gare où elle a perturbé le trafic ferroviaire en retardant le départ du train de Paris.

Le lendemain, dès 4h du matin, un piquet de grève interdisant la sortie des bus de la CGFTE était organisé, en soutien aux salariés grévistes et en accord avec eux. Ils réclamaient entre autre, 35 embauches. Le piquet à été levé à 16h. L'action a été appréciée par les grévistes et a vraisemblablement participé à faire céder la direction puisque le directeur lui-même a cru bon de mentionner l'action des chômeurs dans les médias. Un accord, prévoyant notamment 30 créations d'emplois et une baisse du temps de travail à été signé. Les ex-grévistes restent néanmoins vigilants puisqu'il semble que la direction tente déjà de saborder l'accord, en faisant semblant de ne pas en comprendre les termes.

Le 6 janvier, alors que le RMI et certaines autres prestations, n'était pas toutes encore versées à cause d'une panne informatique, les chômeurs, alertés par la CGT, investissent le hall de la poste centrale.

Ils sont accueillis par des syndicalistes CGT sympathisants qui leurs expliquent qu'on leur a donné pour consigne de ne verser que la moitié des prestations en acompte aux personnes munies de leurs justificatifs. Les chômeurs, perplexes et dubitatifs quant au caractère aléatoire de cette panne qui est la troisième du genre, s'énervent. Les ordinateurs seraient-ils, eux aussi, les complices d'un patronat et d'un État décidément plus préoccupés par l'euroland que par la précarité ?

Un responsable de la Poste ...inquiet... finit par descendre. Après quelques échanges verbaux avec les syndicalistes et les chômeurs sur les affres de la précarité, il annonce que la panne a cessé. Après avoir vaincu les ordinateurs et informé la presse, les chômeurs sont repartis à l'ANPE.

D'autres actions sont en préparation. Une journée d'action est prévue pour le 15 janvier. A Nancy, un rassemblement sera organisé à 14h, devant l'ANPE JOFFRE. En attendant, le collectif se réunit tous les jours à l'ANPE JOFFRE à partir de 11h, et il est ouvert à tous.

Lettre ouverte au directeur de la Banque de France

Association VIGIE
25, rue Victor Hugo
54110 VARANGÉVILLE
Tel : 03 83 98 79 90

Le 4 janvier 1999

BANQUE DE FRANCE

A l'intention de Monsieur le gouverneur de la Banque de France

Monsieur le Gouverneur de la Banque de France,

VIGIE, association de défense des droits des malades en situation sociale précaire, constate que les organismes bancaires respectent de moins en moins souvent les procédures d'information prévues par la loi en matière de saisies opérées sur le compte de particuliers le plus souvent en situation d'extrême précarité.

Ce non-respect des procédures permet d'effectuer des saisies sauvages sur des revenus souvent réputés insaisissables sans que les personnes puissent disposer du temps légal pour faire valoir leurs droits.

Les créances recouvrées de la sorte sont d'autant plus inadmissibles, qu'elles sont souvent liées à des dépenses de première nécessité, frais hospitaliers, factures alimentaires, etc.

Nous vous demandons, Monsieur le gouverneur de la Banque de France, d'intervenir auprès des organismes bancaires, afin de leurs rappeler les maigres protections dont disposent les titulaires de comptes bancaires.

Sophie BARBA
La Présidente

Erik MEHUL
Le Coordinateur

Les autres membres du collectif de lutte contre le chômage et la précarité de Nancy (Chômeurs et précaires indépendants, CGT chômeurs, CAC 54 CNT) soutiennent la demande de VIGIE.

Il est à noter que le numéro de fax de Monsieur TRICHET, gouverneur de la Banque de France, n'est pas directement accessible par les citoyens français. Aussi, lorsque l'association a demandé ce numéro à la Banque de France de Nancy, ceci a provoqué un véritable vent de panique, assorti de questions idiotes du type "Mais qu'est-ce que vous voulez en faire ?" Aussi, ce courrier lui a été adressé par l'intermédiaire de la Banque de France de Nancy.

Puisque ce Monsieur doit continuer à gérer l'argent de quelques dizaines de millions d'individus, (sans leur avoir demandé leurs avis sur la question, d'ailleurs !), il serait bon qu'il se rende un peu plus disponible.

Divers

« La Chute de la colonne Vendôme est un petit livre retraçant la journée mémorable de 1871 où Napoléon I^{er}, symbole de la tyrannie guerrière, mordit la poussière sous les acclamations des révolutionnaires communards. De nombreuses photos d'époque illustrent des textes du Père Duchêne. 30 F (on sait pas en €), éditions du Ravin Bleu/insomniaque.

Adresse locale et permanence

UL CNT-AIT Nancy
BP 48
96, rue Saint-Dizier
54000 Nancy
Tél. 03 83 37 19 00
Permanence : tous les jeudis 18h-20h.

Adresse nationale

33, rue des Vignoles
75020 Paris
Tél., rép. Et fax : 01 43 72 95 34
INTERNET :
Http://cnt-f.org
E.MAIL :
cnt@cnt-f.org

Chevenement ou le feuilleton de l'année

Le Maréchal, ex-mort-vivant, ex-Ministre de l'Intérieur, est de retour place Beauvau depuis le 4 janvier. Après le Val de Grâce, « Laval de » Jospin (Mitterrand avait Bousquet) a décidé d'organiser une fois pour toutes la déportation des Sans Papiers. Mais en attendant, il nous sert le discours sécuritaire que Le Pen nous concocte outre-tombe. En effet, tout le monde sait que ce n'est pas la politique menée par son gouvernement qui amplifie les inégalités, tout le monde sait que l'autorité parentale (le sous-préfet de Saint-Dié des Vêdôsges veut supprimer le RMI des parents dont les enfants sont déclarés délinquants) de ceux qui sont marginalisés depuis de longues années est facilement irréprochable, tout le monde sait que seuls les parents RMIstes ont des enfants délinquants. Vivement la prochaine piqure de curare.

Dernière minute

La CNT-FAI de Nancy est reconstituée. Syndicat Inter Catégoriel de l'Education ouvert à tout salarié de l'éducation quelque soit son corps de métier, n'hésitez pas à prendre contact avec lui à l'adresse citée ci-dessus (à Nancy) les jours de permanence ou les mardis à partir de 21 heures.